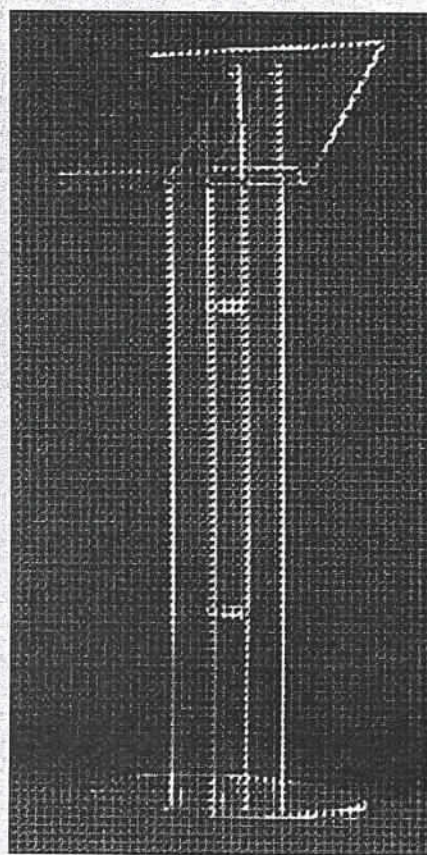


Jean-Marc Defays et Annick Englebert

Principes et typologie des discours universitaires

Tome I



L'Harmattan

Défense et illustration de l'analyse des discours universitaires

Jean-Marc DEFAYS
Université de Liège

RÉSUMÉ

En espérant contribuer à justifier, à baliser, à éclaircir quelque peu le champ de recherche et de réflexion, relativement nouveau, qui fait l'objet des études aussi variées que spécialisées de cet ouvrage, nous nous proposons, dans cet article introductif, d'aborder trois questions générales qui couvrent l'ensemble de la problématique.

La première concerne la définition et la caractérisation des discours universitaires, ou plus précisément la topographie du terrain encore vague qu'ils occupent, avec des copropriétés, des mitoyennetés, des indivisions, des servitudes à débrouiller.

La seconde question est de savoir comment caractériser ces discours universitaires par leurs propriétés internes ; pour cela, nous discuterons à titre exemplatif quelques-unes des particularités que lui ont attribuées des professeurs de différentes disciplines que nous avons soumis à un premier sondage.

La troisième question portera sur la responsabilité, l'actualité, les enjeux d'une analyse de ces discours compte tenu des bouleversements que connaît depuis quelques années l'institution universitaire et dont nous présenterons les principaux vecteurs, en envisageant leurs impacts sur les discours concernés.

* Cet ouvrage constitue les actes du colloque organisé par l'Université Libre de Bruxelles, l'Université de Liège et l'Université Catholique de Louvain, les 24, 25 et 26 avril 2008, à la Fondation Universitaire de Bruxelles, grâce à l'aide de ces trois universités, ainsi qu'à celle du Fonds National de la Recherche Scientifique et du Commissariat Général des Relations Internationales de la Communauté française de Belgique, institutions que les éditeurs remercient chaleureusement pour leur précieux concours.

MOTS-CLÉS

Analyse du discours • discours universitaire • discours scientifique • internationalisation • épistémologie.

ABSTRACT

We hope to contribute to the justification, and to the clearing away and clearing up (to some extent) of this field of research and reflection, which is relatively new, which is the object of studies as varied as they are specialized in the present work, and so in this introduction we propose to consider three general questions that cover the entirety of the problematic.*

The first concerns the definition and the description of university-based discourse, or more precisely the topography of the terrain, still unclear, that this discourse

occupies, along with its shared properties, its common boundaries, its areas of indistinction, and its dependencies, all remaining to be made clear.

The second question is to know how to describe university-based discourses according to their internal properties; in order to do that, we shall discuss in an exemplifying way some of the particularities that have been attributed to this discourse type by professors of different disciplines who have responded to our initial survey.

The third question bears upon the responsibility, the actuality and the enjeux involved in an analysis of this discourse, taking account of the upheavals that the institution of the university has been subjected to in recent years, concerning which we shall consider the principal vectors, and their impacts upon various discourses.

*This work constitutes the acts of the symposium organized by the Université Libre de Bruxelles, the Université de Liège and the Université catholique de Louvain, on April 24th, 25th and 26th, 2008, in the Fondation Universitaire of Brussels, thanks to the help of these three universities, as well as of the Fonds National pour la Recherche Scientifique and the Commissariat Général aux Relations internationales of the Communauté française of Belgium, institutions which the editors thank warmly for their precious collaboration.

KEYWORDS

Analysis of discourse • university discourse • scientific discourse • internationalisation • epistemology.

* * *

1. Cadre et objets

Nous nous sommes déjà demandé ailleurs (Defays 2006) si la dénomination « discours universitaires » couvrirait les discours tenus *par et/ou pour* les universitaires (définition personnelle) ; et/ou tenus *dans* l'enceinte d'une université, de l'auditoire à la salle du conseil, en passant par le bureau du doyen et le séminaire des étudiants (définition situationnelle) ; et/ou tenus *sur* l'université, y compris par d'autres personnes en d'autres lieux (définition thématique). Il reste évidemment à préciser ce que l'on entend par une « université » et un « universitaire ». L'ensemble foisonnant des institutions et des établissements qui portent ou réclament le nom d'« université » est en pleine restructuration et il risque de demeurer longtemps très instable ; doit-on par exemple y compter certaines écoles, « hautes », « normales » ou « supérieures », collèges, instituts, centres d'expertise, laboratoires, etc. ? Commencent aussi à apparaître des universités virtuelles dont les structures et l'encadrement sont encore plus labiles. Si le principe de base est qu'une université associe étroitement l'enseignement (supérieur) et la recherche (scientifique), on sait toutefois qu'elle ne les combine pas tout le temps ni à tous ses niveaux, certains départements, en fonction de leurs spécificités, se consacrant plutôt à l'un ou plutôt à l'autre de ces deux pôles d'activités. On ne peut pas non plus oublier les tâches administratives et le discours y afférents, qu'ils soient assurés par les professionnels de l'administration ou les autres membres de l'institution, y compris le recteur.

Il n'est pas moins délicat d'identifier et de caractériser les personnes que l'on peut dorénavant dénommer « universitaires ». Premièrement, faut-il réserver cette désignation aux professeurs attitrés qui, par principe aussi, devraient être à la fois enseignants et chercheurs, mais qui sont souvent obligés de sacrifier l'une ou l'autre de ces responsabilités, souvent à cause d'un supplément de tâches administratives ? On se demande d'ailleurs si nous n'assistons pas à une dissociation, voire une spécialisation, dans la répartition de ces responsabilités qu'un seul et même professeur ne peut plus assumer seul comme auparavant. Par contre, on peut aussi observer une déprofessionnalisation du métier de professeur universitaire (« ordinaire ») puisque de nombreux membres (« extraordinaires ») du corps professoral d'universités y sont de plus en plus souvent engagés pour y enseigner ou y faire de la recherche sur base de leur expérience ou de leur expertise professionnelles, parfois même sans le titre de docteur. Deuxièmement, se pose la question des chercheurs qui n'enseignent pas ou qui ne le feront qu'à un autre stade de leur carrière, et aussi celle de l'étudiant universitaire : même s'il s'y initie progressivement, et même si cette initiation n'est pas toujours couronnée de succès, l'étudiant n'en reste pas moins à la fois un consommateur et un producteur de discours universitaires pendant sa formation. Et qu'en est-il, troisièmement, des membres du personnel administratif dont le rôle s'est dernièrement sensiblement accru au point de devenir les intermédiaires privilégiés avec le monde extérieur et entre les différents types de personnels — professeurs, chercheurs, étudiants — sur qui il s'est par ailleurs déchargé (via les NTIC) d'une partie de ses tâches, par exemple la gestion du courrier, des inscriptions des étudiants, des programmes de cours, des épreuves et examens, des projets de recherches ?

Voilà donc quelques-uns des problèmes que posent la définition et la délimitation du cadre de notre analyse du discours, qu'il faudra régler progressivement et revoir régulièrement. Concernant la constitution du corpus, un petit sondage effectué en 2007 auprès d'une douzaine de collègues de différentes facultés d'universités francophones de Belgique permet de donner à titre indicatif cet aperçu déjà fort riche, tant à l'oral :

cours magistral, conférence, séminaire, dispute, débat, leçon publique, défense (présentation, commentaires...), examen (questions-réponses), travaux pratiques, « clinique », entretien, communication scientifique, « session poster », conseil scientifique, académique, réunion, conversation, etc.

qu'à l'écrit :

syllabus, ouvrages et articles (pédagogiques, scientifiques, de vulgarisation), cours à distance (site Internet), mémoire, thèse, projet de recherche, résumé pour colloques, actes de colloque, rapport (de recherche, de lecture, de stage...), procès-verbal, examen (questions-réponses), notes de cours, courrier (postal, électronique), Internet, etc.

L'analyse des rapports, complexes et instables, entre les discours universitaires oraux et écrits est déjà fort révélatrice du mode de fonctionnement de la gestion du savoir à l'université (voir Waquet 2003) ; d'autres typologies ne seraient pas moins instructives. On peut par exemple partir du principe que les différents discours pratiqués entre les murs d'une université (où l'enquêteur se promènerait avec un enregistreur ou une photocopieuse) relèvent forcément d'une des trois catégories suivantes : la première, la catégorie des discours-objets ; la seconde, celle des discours-instruments,

et, finalement, la troisième, celle de l'analyse des discours qui prend pour objets les deux premières catégories (dont elle continuerait cependant à faire partie) et dans laquelle on rangerait les articles de ce recueil.

Rares sont les disciplines scientifiques et les cours de facultés qui ne soient peu ou prou basés sur l'étude critique de discours-objets, que ce soit d'œuvres littéraires, de documents historiques, de récits de témoins, d'anamnèses médicales, d'articles de lois, de transcriptions d'expériences, de bilans d'entreprise, de programmes politiques, etc. Les développements de l'analyse des discours ont démontré que rien ne peut lui échapper : non seulement les linguistes qui s'y livrent ont droit de cité dans toutes les spécialités, mais tout spécialiste est d'abord spécialiste des modalités de production, d'interprétation, d'évaluation, de gestion des discours appartenant à son domaine. Il entre dans les responsabilités de l'université d'apprendre à ses étudiants à comprendre, à utiliser, à analyser les discours-objets en rapport avec leur future spécialité, et, dans plusieurs cas, à en produire aussi eux-mêmes, par exemple à rédiger les statuts d'une association, un article de presse, à donner une leçon devant des élèves.

S'il l'on peut avancer qu'il y a autant de discours-objets que de matières dites universitaires, on peut aussi supposer *a contrario* que les discours-instruments eux se ressemblent davantage dans la mesure où ils caractérisent une institution ou une pratique discursive spécifiques (compte tenu des réserves ci-dessus émises). C'est précisément à ce niveau que l'on peut examiner les particularités du ou des discours universitaires : si l'on traite différemment la « passion » dans les départements de littérature, de psychologie, de droit, ces discours partagent suffisamment de points communs pour que l'on puisse les désigner de discours universitaires, les associer (dans le cadre de l'interdisciplinarité, par exemple), et pour que l'on ne les confonde pas avec les discours de la presse populaire, de la littérature sentimentale ou de l'exhortation religieuse.

Le partage entre discours-objets et discours-instruments n'est évidemment pas étanche : le discours du professeur de littérature sera certainement plus littéraire (surtout dans certains types d'approches, dénommées précisément « intersubjectives ») que celle du professeur de biologie moléculaire. Dans la mesure où, dans certaines facultés, beaucoup de professeurs, nous l'avons dit, exercent le métier à l'extérieur, il y a aussi confusion des discours : quand il prend la parole à l'université, est-ce le professeur de droit (de médecine, d'économie...) qui parle à ses étudiants ou l'avocat (le médecin, l'homme d'affaires...) expérimenté qui s'adresse à des (futurs) collègues ?

Pour approfondir cette typologie, nous nous inspirerons de la triple mission du professeur telle qu'on la trouve décrite dans les différents statuts ou chartes d'universités belges ou étrangères, à savoir les missions d'enseignement, de recherche, et de service à la communauté (universitaire ou extra-universitaire, que l'on désigne aussi du beau nom de « citoyenneté »), pour nous demander si un discours ne correspondrait pas à chacune de ces responsabilités : le discours *professoral*, le discours *scientifique*, le discours de *communication* générale, surtout administrative.

Même s'ils sont fort proches, qu'ils connaissent beaucoup de variantes et de sous-genres, et qu'ils interagissent continuellement dans le travail du professeur universitaire, il faudrait d'abord noter attentivement les différences entre le discours *professoral* et le discours *scientifique*, qui ne sont pas destinés aux mêmes personnes : des étudiants, d'une part, des pairs, d'autre part ; qui ne visent pas le même objectif : développer le savoir des étudiants (appelés à l'assimiler et à le restituer lors de l'examen), d'une part, développer le savoir en général en collaboration avec d'autres scientifiques (appelés à

confirmer ou infirmer la contribution), d'autre part ; qui ne répondent pas aux mêmes exigences : le discours scientifique requiert l'exhaustivité et l'économie, alors que certaines méthodes pédagogiques reposent sur la redondance, d'autres, plus contemporaines, sur la rétention d'informations et d'explications (qu'il est plus profitable de laisser les étudiants chercher eux-mêmes). À ce propos, d'intéressantes comparaisons pourraient être faites entre l'exposé d'un même sujet par un même professeur devant différents publics d'étudiants (discours pédagogique), de collègues (discours scientifique), de profanes (discours de vulgarisation)...

Le nouveau contexte, sur lequel nous reviendrons plus loin, a développé au sein de l'université l'usage du discours de *communication*, non seulement entre les différentes catégories du personnel universitaire, mais aussi avec le monde extérieur où l'université doit valoriser son image et multiplier ses contacts, notamment via les médias, avec d'autres universités, avec d'autres acteurs sociaux, avec des partenaires économiques, avec les milieux professionnels, et aussi avec le public où seront recrutés les futurs étudiants, chercheurs, professeurs. L'université-tour d'ivoire, qui pratiquait des discours réservés aux initiés, a laissé la place à l'université médiatique, qui communique, qui rayonne, qui séduit.

Pour assumer cette responsabilité de « service à la communauté », de « citoyenneté », le professeur est amené lui aussi à pratiquer ce discours de communication qui peut osciller — en interne ou en externe — entre le discours purement informatif, dans sa version la plus administrative, et le discours argumentatif, pour convaincre (les autorités académiques, les commissions de recherche, les partenaires économiques), et qui peut même tendre vers le discours militant, propagandiste, publicitaire, quand ce professeur est appelé à représenter et à défendre son département, son université dans des réunions, dans des congrès, dans des salons des études ou de la recherche.

Ces discours *professoral*, *scientifique* et de *communication* sont pratiqués en alternance dans des proportions très différentes chez tel ou tel professeur, en fonction de son profil, de ses fonctions, de l'évolution de sa carrière dans l'institution. Non seulement ces discours ne cessent de se combiner, mais il est évident aussi qu'ils se contaminent de la même manière que nous avons observé une certaine osmose entre les discours-*objets* et discours-*instruments*. Nous verrons plus loin quels impacts les mutations du monde universitaire peuvent avoir sur les discours qu'on y pratique, mais on peut répéter ce qui a été évoqué plus haut, que le discours de *communication* prend de plus en plus de place et d'importance autant dans le fonctionnement de l'université, que dans l'emploi du temps de son personnel académique, comme si on assistait actuellement à une fonctionnarisation du discours, et partant du métier de professeur.

2. Caractéristiques et variantes

Dans le sondage évoqué plus haut, nous demandions également à nos collègues d'indiquer, en première analyse, quelques propriétés, à leurs yeux essentielles, du discours universitaire. Ainsi, ce discours, ici entendu comme celui de l'enseignement et de la recherche confondus, a-t-il été qualifié, dans les réponses obtenues, d'*abstrait*, de *décontextualisé*, d'*impartial*, de *formel*, de *structuré*, de *précis*, de *critique*, d'*autocritique*, d'*univoque*, de *spécialisé*, d'*argumentatif*, mais surtout, caractéristiques les plus fréquemment utilisées, d'*objectif*, de *modalisé*, de *dense*, d'*intertextuel* et de

logique. Toutes ces particularités — relevées, rappelons-le, par les professeurs eux-mêmes — mériteraient évidemment d'être confirmées par un plus large échantillonnage et confrontées à une analyse interne détaillée des discours en question. Nous nous contenterons ici d'épingler les cinq dernières caractéristiques.

2.1. *Objectivité et incertitude*

Sur le plan de l'énonciation, les discours universitaires se caractérisent et se différencient effectivement par le degré d'objectivité et le degré de certitude (modalité épistémique) que leur énonciateur manifeste. Qu'il réponde à un examen, rédige sa thèse de doctorat, donne un cours ou écrive un article scientifique, l'universitaire novice ou expérimenté doit inévitablement prendre position, d'une part, sur le caractère indécidable, relatif ou véridictionnel (falsifiable, selon Popper) de l'objet qu'il traite — en fonction de la nature de cet objet ou de la perspective adoptée —, et, d'autre part, sur la possibilité, la probabilité ou la certitude de ce qu'il avance à son propos — en fonction de l'état des/de ses connaissances. Ces deux axes sont distincts dans les sciences humaines comme dans les sciences dites exactes où il faut autant assumer la subjectivité que douter de l'incontestable (cf. les relations d'incertitude d'Heisenberg). En croisant ces deux axes, on pourrait représenter un champ où situer les différents types de discours (notamment en fonction des disciplines), ou encore retracer les différentes étapes par lesquelles passeraient les discours professoraux et scientifiques en fonction des progrès de la recherche : dans l'angle de l'objectivité et de la certitude minimales se trouverait l'*intuition*, à l'origine de toute initiative scientifique, qui pourrait devenir une *conviction*, si la certitude se renforce, notamment quand elle est partagée par plusieurs, ou une *constatation* quand on peut se baser sur des faits recueillis grâce à des observations ou à des expérimentations, à partir desquelles on peut émettre une *hypothèse* en vue d'une *démonstration*, qui conjuguerait, elle, la certitude et l'objectivité maximales. Suivant divers processus et modalités propres aux différentes disciplines, mais aussi selon les aléas parfois imprévisibles du développement des connaissances, on peut faire l'hypothèse que toute entreprise scientifique et que tout discours qui lui est associé suivent et recommencent sans cesse ce mouvement de l'intuition vers la démonstration, avec des combinaisons variables d'objectivité et de certitude. Le discours des étudiants et des jeunes chercheurs en témoigne de manière souvent caricaturale.

2.2. *Densité (grande quantité d'information)*

Vis-à-vis de l'interlocuteur, les discours universitaires peuvent remplir différentes fonctions qu'il faut distinguer aussi, même si elles s'associent fréquemment. Par exemple, le discours professoral vise à la fois, même si c'est à des degrés divers, à informer (en sélectionnant les données à exposer) son public d'étudiants, à le convaincre (en organisant ces données selon une « orientation argumentative »), à le contraindre (à acquérir ces connaissances, à suivre la même démarche et/ou à aboutir aux mêmes conclusions), à le mettre à l'épreuve (en dosant le niveau de difficultés, n serait-ce que linguistique, pour le simuler ou l'évaluer), à le sanctionner positivement ou négativement (pour l'améliorer ou le rejeter, lors d'un examen). Tous ces aspects devraient évidemment être détaillés aussi, mais nous nous arrêterons seulement à la bipolarisation des discours universitaires qui, dans les nouvelles pédagogies, oscille

sans cesse entre leur rôle *informatif* et *formatif*, le paradoxe étant que pour mieux former un étudiant il conviendrait de moins *l'informer*, pour qu'il prenne lui-même l'initiative de développer ses propres connaissances selon ses propres modalités, alors que les enseignants de naguère les lui livraient toute préparées, prêtes à l'emploi. Ainsi G. Leclercq (1996) propose-t-il, sur base du célèbre triangle pédagogique de Houssaye, d'en articuler les termes selon les trois modèles suivants : « l'enseignant explique quelque chose à l'étudiant » dans la formation explicative (ex. : un cours magistral), « l'étudiant s'explique quelque chose grâce à l'enseignant » dans la formation appropriative (ex. : un séminaire), et « l'enseignant et l'étudiant s'expliquent ensemble à propos de quelque chose » dans la formation dialogique (ex. : tâches problèmes).

2.3. Intertextualité

On sait combien les discours universitaires sont fondamentalement interdiscursifs, dialogiques, polyphoniques, sur le plan de leur objet (la plupart des sciences humaines portent sur d'autres discours, la philologie, l'histoire, la philosophie...) comme sur celui des démarches, des méthodes, des théories (qui s'imitent, s'influencent, s'opposent...). En attestent la taille des bibliothèques, la diffusion des revues, la prolifération des références sur Internet. La légitimité de ces discours en dépend, comme la valeur d'une thèse, d'un article ou d'un ouvrage scientifiques dépend du nombre de citations qui y sont faites, et la valeur d'un auteur scientifique du nombre de fois qu'il est cité dans les travaux de ses collègues (« coefficient d'impact »), une manière de convertir le qualitatif en quantitatif, plus facile à mesurer. En sciences humaines, la bibliographie tient parfois lieu de preuves, et le prestige de l'érudition avantage toujours la tête bien pleine par rapport à la tête bien faite. Aussi est-il intéressant de comparer la place et le rôle que tient l'interdiscursivité dans les différents discours universitaires. Rappelons rapidement que ce rôle peut être ambivalent, contradictoire même. D'une part, ou dans certains cas, le savoir est cumulatif et son progrès dépend de l'intertexte, par exemple des ouvrages qui ont déjà été écrits sur le même sujet, sous peine de « redécouvrir l'Amérique » comme mettent en garde les directeurs de thèse. D'autre part, ou dans d'autres cas, le savoir est créatif, et son développement dépend de la nouveauté, de l'originalité, de l'ingénuité du point de vue, l'intertexte pouvant alors encombrer l'esprit, gêner la découverte, décourager l'inventivité. Aussi les discours universitaires — professoral ou scientifique — présentent-ils des combinaisons, des concurrences, des dialectiques variées entre le *déjà dit* et l'*inédit*, qu'il est aussi nécessaire de comparer car elles participent à leur définition.

2.4. Logique

En fait, les discours universitaires relèvent de plusieurs logiques, et c'est de leur interaction que l'analyse doit avant tout rendre compte : la logique de la pensée, la logique de la raison raisonnante (la logique des logiciens), la logique de la langue, la logique de l'objet considéré, la logique de la culture (de la société, de l'idéologie), la logique de la discipline, la logique de la recherche scientifique, la logique de l'enseignement, la logique de l'institution, et aussi la logique du marché, du profit commercial... Il n'y pas évidemment pas d'adéquation systématique entre ces logiques, principalement entre la langue, la raison et la réalité comme le pensaient les

Grammairiens de Port Royal qui estimaient qu'à l'organisation des mots correspond parfaitement l'organisation des choses, et que l'esprit parle et connaît dans le même mouvement (Foucault 1966). La grammaire représentait alors la science des sciences puisqu'elle met au jour en la mettant en œuvre la logique universelle, un statut que la linguistique retrouvera en partie au vingtième siècle, au moment où le structuralisme servira de modèle aux sciences humaines. Actuellement, c'est le paradigme cognitif qui domine les sciences humaines, et il est évident que son éclairage contribuera de manière significative à la compréhension des discours universitaires : quand on saura mieux comment on sait, c'est-à-dire comment on raisonne et comment on apprend à raisonner, on saura comment on peut mieux chercher et mieux enseigner. On veillera cependant à ne pas confondre les conditions (naturelles, innées, universelles) de la cognition et les conditions (culturelles, institutionnelles, idéologiques) de ses manifestations, les unes et les autres déterminant ensemble les discours universitaires selon des modalités encore à découvrir. On pourrait en effet être tenté d'invoquer des mécanismes cérébraux pour justifier le succès de certains modèles scientifiques qui s'expliquent au moins autant, sinon davantage par les circonstances historiques, par des options épistémologiques ou des pressions institutionnelles, commerciales, idéologiques.

3. Actualité et enjeux

À voir le rythme des rencontres et des publications qui leur sont consacrées, l'institution universitaire est en train de s'interroger sur les caractéristiques, les modalités, les finalités des discours qu'elle façonne et qui la façonnent. Il n'est certainement pas inutile de se poser des questions sur les raisons pour lesquelles l'analyse des discours, ambitieuse et invasive comme elle eut l'être, a attendu si longtemps pour s'intéresser aux discours universitaires : est-ce parce qu'on a cru jusqu'à tout récemment à l'utopie d'un discours scientifique absolu, qui serait complètement neutre, transparent, logique, universel, qui conviendrait autant à la botanique, à la philosophie, à la médecine, au droit... qu'à la linguistique, qui permettrait de décrire son objet sans le dénaturer, de décrire l'ordre du monde sans le fausser, qui empêcherait toute ambiguïté dans ses rapports avec la réalité comme avec l'interlocuteur ? En fait, la science n'est ni dans l'objet, ni chez le sujet, ni dans le discours que celui-ci tient sur celui-là, mais dans leurs inter-retro-actions (comme dit E. Morin) chaque fois à remettre en cause et en perspective. Ce serait une illusion ou une imposture intellectuelles (Sokal & Brickmont 1997) que de postuler l'existence et d'imposer l'usage d'un « degré zéro » du discours scientifique, aussi que de tout autre discours d'ailleurs.

Ou bien est-ce pour éviter le risque qu'entraîne inévitablement le fait d'être à la fois juge et partie, de verser dans la tautologie, la pétition de principe, l'autodétermination ? Il pourrait arriver en effet, consciemment ou non, qu'une analyse des discours universitaires, en principe descriptive, sur base statistique, repose sur des présupposés normatifs et/ou débouche sur des conclusions normatives conformes au modèle que l'auteur scientifique pratique lui-même dans son discours, ou, plus précisément, qui lui est imposé par ses professeurs, les membres du jury de sa thèse ou des comités scientifiques des colloques et des revues auxquels il veut participer. Mais, pour éviter ce cercle vicieux, qui se chargera de mettre en cause les discours universitaires si ce n'est les spécialistes eux-mêmes, par une autocritique systématique de leurs pratiques et de leurs

analyses discursives, et de leurs tenants et aboutissants épistémologiques et idéologiques ? Cette autocritique n'est cependant possible que si l'on se ménage des points de vue alternatifs d'où mettre les différents paradigmes scientifiques en contexte, en perspective, que si l'on cultive les différences de méthodes, de cultures, de discours scientifiques. D'où les enjeux considérables des travaux comme ceux que l'on peut lire dans ce recueil.

Or l'université est actuellement en train de vivre de profondes transformations qui affectent autant ses missions (scientifiques, pédagogiques, sociales, économiques, politiques) que les stratégies qu'elle met en œuvre pour les remplir. Dans ces circonstances, il est important, et même urgent que l'analyse universitaire des discours s'occupe enfin de l'analyse des discours universitaires qui doivent indubitablement témoigner de cette mutation, qui l'ont peut-être entraînée (par leur sclérose, leur inadéquation) ou qui sont en train de la subir (dans le cadre d'uniformisation, d'une instrumentalisation), qui, en tous cas, y participent selon des interactions complexes et intenses qu'il convient d'examiner pour pouvoir les comprendre et éventuellement les contrôler.

On retiendra de cette mutation historique les quatre traits suivants :

3.1. Démocratisation, popularisation, massification de l'université

Au cours des dernières décennies, le nombre d'étudiants à entreprendre des études universitaires a augmenté de manière significative, notamment parce qu'ont heureusement pu y accéder de nouveaux publics d'origines socioculturelles moins favorisées. Mais la popularité de l'université est aussi due au discrédit (auquel elle a d'ailleurs probablement aussi contribué) des écoles supérieures non universitaires qui débouchent plus rapidement sur des professions moins valorisées. Ceci entraîne inévitablement l'arrivée à l'université d'un certain nombre d'étudiants dont la préparation, les intérêts et la motivation ne correspondent pas aux exigences d'études universitaires. Il semblerait d'ailleurs que le phénomène s'inverse maintenant avec une concurrence de plus en plus forte entre les universités et les grandes écoles prestigieuses, lesquelles attirent les étudiants les plus doués ou les plus ambitieux de certaines branches.

À en croire les professeurs qui s'en plaignent, la maîtrise de la langue maternelle de leurs nouveaux étudiants baisse année après année, et, le fossé entre la langue pratiquée au niveau secondaire et au niveau supérieur s'accroissant, les universités se sentent de plus en plus souvent obligées de proposer des évaluations et des formations linguistiques à leurs étudiants pour dépister leurs éventuelles faiblesses et les aider à y remédier avant qu'ils n'en subissent les conséquences. Si le problème de la baisse de maîtrise de base de la langue soutenue est bien réel, il ne s'agit cependant pas seulement d'une question de niveau, mais aussi d'une question de genre. En effet, les discours universitaires ne se distinguent pas uniquement par leur degré d'exigence (vocabulaire plus riche, syntaxe plus articulée, textes plus complexes...), mais aussi ou surtout par des normes propres dont les caractéristiques sont trop rarement explicitées et qui portent sur des formes textuelles et des procédés discursifs spécifiques. On commence heureusement à prendre conscience de ces spécificités, de la nécessité de les analyser, de les annoncer, d'y initier les nouveaux étudiants et chercheurs.

3.2. Commercialisation, libéralisation, privatisation de l'université

On peut observer cette deuxième tendance à trois niveaux. D'abord au niveau des fondements mêmes de l'université dans la mesure où le monde économique est de plus en plus présent dans ses projets, dans son financement, dans ses organes de décision, monde dont elle adopte par ailleurs de plus en plus les structures et les modalités de gestion entrepreneuriales. Ensuite, au niveau des pratiques universitaires que nous n'illustrerons que de ces quelques exemples : le découpage et le calcul de l'enseignement en unités et crédits capitalisables ; l'incitation à la compétition entre personnes, services, départements, institutions ; la préférence accordée aux sciences appliquées au détriment des sciences pures, aux sciences exactes au détriment des sciences humaines, aux approches quantitatives dans les sciences humaines au détriment des approches qualitatives, et, en général, à la spécialisation (de plus en plus précoce et pointue) au détriment de la formation de base. Enfin, au niveau des finalités de l'université, vu l'importance qu'elle accorde de plus en plus à son développement économique, à son image en terme de *marketing*, à l'efficacité et au profit à court terme, ceci sur un marché des étudiants, des diplômes, des projets scientifiques, des brevets, de plus en plus concurrentiel. Bref, les universités d'aujourd'hui doivent vendre, à une clientèle de plus en plus exigeante, des produits académiques de plus en plus performants, mis au point par des enseignants et des chercheurs de plus en plus spécialisés.

À ce propos, quand on prend un peu de recul, on peut se rendre compte que nous sommes en train d'assister à une nouvelle étape dans l'histoire de l'université qui a toujours rencontré les mêmes difficultés à maintenir son indépendance dans l'organisation de la société par rapport aux différentes formes de pouvoirs. À ses débuts, au Moyen Âge, l'université occidentale a eu toutes les peines à s'émanciper du pouvoir religieux, ce qui a donné lieu à une succession de combats, de controverses, de compromis. Peu de temps après et jusqu'à l'époque contemporaine, notre université a dû négocier sans cesse sa liberté académique, avec plus ou moins de succès selon les cas, avec le pouvoir politique dont elle devait se préserver des ingérences dans son fonctionnement interne, tout en le ménageant pour qu'il assure administrativement son statut et financièrement son existence. Si l'université européenne a pu finalement prendre ses distances par rapport à ces pouvoirs religieux et politiques, au bénéfice de sa souveraineté, de son développement et de son rayonnement intellectuels, il est curieux de constater que c'est pour se soumettre aujourd'hui aux conditions, peut-être pas moins contraignantes ni aliénantes, du pouvoir économique qui, sous le couvert de libéralisme, de pluralisme et de démocratie, n'est peut-être pas moins orienté idéologiquement et menaçant pour la liberté académique des universités, de leurs professeurs, de leurs chercheurs, et finalement pour le sens critique de leurs étudiants. Les chapitres que Naomi Klein consacrait déjà en 2000, dans son ouvrage *No Logo*, aux collusions entre les universités américaines et les entreprises qui financent leurs enseignements et leurs recherches, étaient prémonitoires.

3.3. *Internationalisation, globalisation de l'université*

Évidemment liée à la première mutation, l'internationalisation — dans le sens de la compétitivité comme de la collaboration — est désormais un des principaux vecteurs de l'évolution de l'université. La multiplication des contacts, des échanges d'étudiants, de chercheurs et de professeurs, des projets, des planifications transfrontalières sur le plan de l'enseignement comme sur celui de la recherche, est en train de profondément modifier le fonctionnement interne de chaque institution qui doit non seulement se conformer à ces exigences extérieures, mais qui doit aussi, pour survivre, se rendre visible sur le plan international soit par ses qualités (la meilleure), soit par sa taille (la plus grande), soit par sa spécificité (la seule dans tel ou tel domaine), ces trois critères étant interdépendants selon les cas, tandis que le critère de proximité n'intervient pratiquement plus, chez les étudiants, que pour le choix des premières années d'études. S'il est difficile de contester les bénéfices de cette internationalisation, il faut tout de même se demander s'il n'est pas parfois inadéquat, contraignant, voire contreproductif d'organiser à tout prix et de valoriser à ce point des revues, des projets, des colloques, des programmes, des classements internationaux au détriment d'initiatives moins ambitieuses, mais peut-être au moins aussi pertinentes... sans compter les risques d'uniformisation qu'entraîne inévitablement cet *Internationale académique* et dont il va être question.

En tout cas, sans même aborder la question de l'enseignement et l'usage des langues étrangères, l'internationalisation a amené la communauté universitaire à s'interroger sur ses pratiques linguistiques et discursives, pour en relever les singularités ou au contraire pour tenter de les neutraliser afin de s'inscrire dans cette globalisation intellectuelle en plein essor. Que ce soit pour aider les étudiants, les chercheurs, les professeurs à participer à cette internationalisation, les études contrastives sur les discours universitaires se sont développées d'abord de manière empirique afin de répondre à des besoins concrets, avant de devenir un champ de recherche théorique, spéculatif. En tout cas, comme en atteste cet ouvrage, on analyse enfin maintenant les discours pratiqués à l'université comme on analyse depuis longtemps les discours politiques, juridiques, médicaux, publicitaires...

3.4. *Uniformisation, standardisation, formatage de l'université*

Conséquence logique de la commercialisation et de l'internationalisation, le monde universitaire est en train de s'organiser, de se normaliser, de se standardiser pour permettre les échanges et les projets évoqués plus haut, ainsi que pour répondre aux critères de classification qui permettent de les comparer et surtout de les classer les unes par rapport aux autres (*ranking*). N'importe quel universitaire qui se déplace peut constater que les universités du monde se ressemblent de plus en plus, que ce soit dans leur mode de fonctionnement, dans la manière dont les cours sont organisés et même enseignés, dans la manière dont les chercheurs et les professeurs sont recrutés, travaillent (dans des équipes internationales), publient (dans des revues internationales).

Ainsi ne compte-t-on plus le nombre de systèmes communs de programmes de cours (Bologne), d'évaluation des études (ex. : le Cadre Européen Commun de Références pour l'apprentissage des langues), d'évaluation des *curriculum vitae* des professeurs et chercheurs, de « contrôle de qualité » de départements et de laboratoires, etc. En ce qui

concerne le discours à plus proprement parler, le prestige de seulement quelques grandes revues internationales par discipline (souvent publiées en langue anglaise dans les pays anglo-saxons), que les universitaires de tous les pays lisent et dans lesquelles ils rêvent de publier, finit par imposer le même modèle de résumés, le même modèle d'articles, le même modèle de recherches, inévitablement le même modèle de raisonnement, peut-être les mêmes valeurs scientifiques, éthiques, culturelles, idéologiques.

C'est ici que l'on doit se montrer attentif aux dommages collatéraux d'une politique universitaire globalisante et uniformisante. Il est évident que c'est un avantage énorme pour la diffusion du savoir que de ne plus avoir à surmonter les barrières institutionnelles, culturelles et même linguistiques. Mais quels sont les inconvénients ou les risques à terme d'un système et d'un discours universitaires internationaux ? Jérôme Brunner, un des pères fondateurs de la psychologie cognitive, alarmé de constater que ces progrès se font en dehors, et même au mépris de l'environnement culturel, rappelle que le savoir — autant au niveau de sa production que de sa transmission — est indissociable de la culture d'où il est issu, qui l'a permis, qui l'a provoqué. L'implémentation d'un savoir chez des personnes à qui il est étranger est autant vouée à l'échec, aux illusions, aux égarements, que l'applicationnisme aveugle de modèles théoriques d'une discipline à l'autre. On sait depuis longtemps en linguistique qu'il n'y a pas de langue sans culture, sur le plan de son fonctionnement, de son utilisation, de son apprentissage ; il n'est pas moins irréaliste, illégitime, dangereux de vouloir gommer la culture du savoir, décontextualiser la science sous prétexte d'en assurer une meilleure diffusion, de favoriser les échanges et les collaborations. Cela reviendrait à tarir la source de la pensée créatrice dont elle émane.

À ce propos, est-ce favoriser la science à long terme que d'imposer une *lingua franca* qui n'est la langue maternelle que d'un petit nombre de scientifiques, soit parce qu'on la juge — naïvement ou non — dépourvue dorénavant de toute dimension idéologique, soit parce qu'on adopte — consciemment ou non — la culture qui lui est associée. Les universitaires commencent à s'inquiéter de l'envahissement de l'anglais dans les universités et les laboratoires du monde entier, et des effets néfastes de la rupture de plus en plus précoce et radicale des étudiants et des chercheurs avec leur langue et leur culture maternelles. Beaucoup annoncent un appauvrissement culturel, et partant scientifique, d'autres parlent d'aliénation. Nous n'entrerons pas non plus dans ce débat qui fait maintenant l'objet de plus en plus de discussions.

Revenons un instant, avant de conclure, l'hypothèse selon laquelle les trois types de discours universitaires décrits au début de cet article — scientifique, professoral, de communication — subissent différemment l'impact des vecteurs de la mutation qui vient d'être décrite. À première vue, si l'uniformisation touche uniformément ces discours universitaires, la démocratisation et la popularisation de l'université concerneraient d'abord le discours professoral (qui a dû s'adapter à la baisse de niveau), sa commercialisation influence surtout le discours de la communication (qui doit être plus attractif), et l'internationalisation est surtout contraignante pour le discours scientifique (qui doit être formaté pour être diffusé).

Sans être alarmiste, nous voulons seulement attirer ici l'attention sur les enjeux scientifiques, idéologiques, humains d'une standardisation des discours universitaires au service d'une globalisation académique, comme d'une standardisation de tout discours au service de n'importe quelle cause. En uniformisant les discours universitaires, on uniformise et on oriente les méthodes, les approches, le regard que les scientifiques, les

professeurs et leurs étudiants portent sur le monde (physique, social), et on uniformise et oriente le monde par la même occasion. Il y a effectivement de sérieux risques qu'à long terme, un discours unique entraîne une pensée unique, qu'elle soit scientifique, politique ou culturelle. Il est donc urgent — vu la rapidité avec laquelle s'internationalisent les universités, leurs programmes d'études, leurs projets scientifiques, leurs systèmes d'évaluation — que l'on interroge, discute, explicite une articulation entre, d'une part, les besoins indiscutables de communications, de collaborations, d'échanges entre les pays, les institutions, les disciplines, et, d'autre part, la sauvegarde, si possible le développement des spécificités disciplinaires, culturelles, institutionnelles, mais aussi de la liberté, de la flexibilité, de la créativité sans lesquelles la recherche et l'enseignement ne sont pas viables.

Repères bibliographiques

- ABÉLARD (coll.) (2003), *Universitas calamitatum : le livre noir des réformes universitaires*, Paris, Éditions du Croquant.
- BOURDIEU P. (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- (1984), *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit
- BRUNNER J. (1996), « Éducation, porte ouverte sur le sens. Éduquer et former. Les connaissances et les débats en éducation et en formation », *Sciences humaines* 67 (déc. 1996), 183-187.
- CHARLES Ch. & Ch. SOULIÉ (dir.) (2008), *Les Ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Syllepse.
- Conference on Bi- and Multilingual Universities, challenges and future prospects*, University of Helsinki, 1-3 september 2005 : www.palmenia.helsinki.fi/congress/bilingual2005/program.asp
- DEFAYS J.-M. (2006), « Prolégomène à une analyse des discours universitaires », in E. Suomela-Salmi & Fr. Dervin (éd.), *Perspectives inter-linguistiques et inter-culturelles sur le discours académique / Cross-cultural and Cross-linguistic Perspectives on Academic Discourse*, Department of French Studies, University of Turku, 193-219 : www.hum.utu.fi/oppiaineet/ranskankieli/tutkimus/julkaisut/BOOK.pdf
- (2000), « Au commencement était le texte : Des rapports entre contraintes phrasiques et textuelles », *Actes du XXII^e Congrès de linguistique et philologie romanes, Bruxelles, 23-29 juillet 1998. Vol. VII Sens et fonctions*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 153-158.
- & M. MARÉCHAL (1997), « Évaluation et amélioration de la maîtrise de la langue française chez les étudiants universitaires », in V. Boxus et al. (éd.) 1997. *Actes du 15^e Colloque de l'Association Internationale de la Pédagogie Universitaire, 7-8 juillet 1997*, Université de Liège, 289-300.
- ECO U. (1994), *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris, Seuil.
- FEYERABEND P. (1975), *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil.

- FOUCAULT M. (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
— (1971), *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard.
GOFFMAN E. (1987), *Façons de parler*, Paris, Éditions de Minuit.
HAGÈGE Cl. (1985), *L'Homme de paroles. Contributions linguistiques aux sciences humaines*, Paris, Fayard.
KLEIN N. (2001), *No Logo. La tyrannie des marques*, Paris, Actes Sud (trad. française)
KUHN Th. (1962), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
LECLERCQ G. (1996), « La communication en pédagogie », *Éduquer et former. Les connaissances et les débats en éducation et en formation, Sciences humaines 67* (déc. 1996), 223-230.
MAINGUENEAU D. (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
MORIN E. (1999), *La tête bien faite. Repenser la réforme, réformer la pensée*, Paris, Seuil.
SCHULTHEIS F., M. ROCA I ESCODA & P-Fr. COUSIN (dir.) (2008), *Le Cauchemar de Humboldt, Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris, Raisons d'agir Éditions.
SOKAL A. & J. BRICKMONT (1997), *Impostures intellectuelles*, Paris, Odile Jacob.
WAQUET F. (2003), *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Albin Michel.